

**INAUGURATION PÔLE INFORMATION PREVENTION SANTE / POINT POLICE
SAMEDI 22 SEPTEMBRE 2018 A 11H00
INTERVENTION DE MME MURIEL SCOLAN - MAIRE DE DEUIL-LA BARRE**

Monsieur le Conseiller départemental en charge de la sécurité,

Cher Gilles Ménat,

Mesdames, Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

Quel plaisir de vous retrouver ce matin à l'occasion de l'inauguration du pôle information prévention santé et du point police.

Je vous rappellerai tout d'abord combien l'élaboration d'une politique de prévention innovante et ambitieuse en matière de santé représente aujourd'hui l'un des objectifs prioritaires des pouvoirs publics et des collectivités territoriales.

A ce titre, le Conseil départemental s'est d'ailleurs inscrit en mai 2018 sur une déclinaison du plan régional de santé pour le département du Val d'Oise.

Cette déclinaison territoriale répond à trois grands enjeux :

- Assurer à chaque francilien un parcours de santé lisible, accessible et sécurisé,
- Améliorer la qualité et l'efficacité du système de santé,
- Conduire une politique de santé partagée avec tous les acteurs au plus près de la réalité des territoires.

En effet, il est important de privilégier toute initiative permettant d'améliorer les procédures d'orientation vers les structures médico-sociales.

L'Etat insiste sur le renforcement des droits individuels et collectifs des usagers notamment en termes d'implication et d'information.

Les habitants d'un territoire doivent avoir accès le plus largement possible à toutes informations sur la santé.

Nous le savons tous, il faut aussi nous préparer et participer au développement de la télémédecine et à l'intégration des technologies numériques pour les usagers en favorisant, dans les années qui viennent, l'accès à la robotique et aux solutions numériques, aussi bien en structure qu'à domicile.

Aujourd'hui, comment s'adapter aux évolutions de notre société ?

Comment faire face aux disparités qui se creusent entre certaines populations parfaitement informées et soucieuses de préserver leur santé quand d'autres semblent rester à l'écart de cette nouvelle prise de conscience ?

Comment offrir à nos concitoyens la possibilité d'effectuer des choix réfléchis, éclairés et autonomes en matière de santé ?

Nous savons bien que les mesures de prévention ne portent leur effet qu'à long terme.

Sans doute n'ai-je pas besoin de vous dire que cette patience s'accorde mal avec l'urgence dans laquelle nous vivons les politiques portées plutôt par le désir d'éclat et d'immédiateté.

Chaque jour l'espérance de vie gagne du terrain.

Ces succès considérables, nous les devons bien sûr aux progrès de la médecine, de la chirurgie et de l'imagerie numérique.

Nous les devons aussi grâce à nos habitudes et à une hygiène de vie.

Un certain état d'esprit lié à la prévention nous interdit de regarder en arrière et de nous reposer sur nos lauriers.

Il faut nous concentrer sur les combats de l'avenir.

Cette dynamique qui nous porte vers l'avant, toujours plus loin, fait partie de notre culture et de nos valeurs.

Je rends hommage aujourd'hui à tous ceux qui autour des élus et des services de la Ville ont travaillé en transversalité pour permettre l'ouverture de ce nouvel équipement.

Je pense notamment aux Adjointes au Maire Michel Baux, Lamia Thabet, François Sigwald et aux directions du développement urbain et de la population et solidarités.

Le pôle santé se veut être un lieu d'information, d'éducation, de prévention et d'orientation ouvert à tous les deuillois sans exclusive.

Il mettra à disposition différents supports et participera également aux différentes campagnes nationales de santé.

Ce lieu permettra l'organisation d'actions de prévention et d'éducation pour la santé avec différents partenaires en mettant à disposition un bureau d'accueil et de confidentialité ainsi que cette salle polyvalente dans laquelle nous nous trouvons, destinée notamment à la mise en place d'ateliers et de conférences.

Il s'agira aussi de coordonner la demande des deuillois en corrélation avec les offres de service existantes et de pouvoir orienter vers les structures adaptées.

Le PIPS, pôle information prévention santé, mettra à disposition ses locaux pour les professionnels de santé et médico-sociaux, associations et organismes qui souhaiteront participer à notre projet.

Je remercie tous les partenaires qui nous ont permis d'aménager ce pôle santé et ce point police sur lequel je reviendrai dans quelques instants.

Le montant des travaux est de 513 894 €, auquel il convient d'ajouter des frais d'acquisition de 351 325 €.

Je salue l'engagement de nos partenaires financiers : l'ANRU, l'agence nationale pour la rénovation urbaine, qui a contribué à hauteur de 389 781 €, et le Conseil départemental pour un montant de 206 963 €, dont je salue le représentant de la Présidente, Marie-Christine Cavecchi, mon collègue Gilles Ménat, Conseiller départemental en charge de la sécurité.

Je ne citerai pas, de crainte d'en oublier, tous les partenaires qui interviendront dans cette structure.

A titre indicatif : permanences de la CRAMIF, du psychologue du programme de réussite éducative intercommunal, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, le Centre Communal d'Action Sociale, les ateliers « femmes en scène », la ligue contre le cancer, l'ADMR, les Amis de Mathéo, le Centre hospitalier Eaubonne Montmorency, le réseau Joséphine...

Vous le voyez, cette nouvelle structure répond pleinement à des besoins attendus de longue date par nos partenaires.

Plus qu'un enjeu de santé publique, la prévention représente, nous le savons bien, un enjeu de cohésion sociale et de solidarité nationale.

En effet, ce sont les plus démunis, les plus précaires, les plus fragiles d'entre nous, qui sont aussi les plus exposés aux risques pour leur santé.

La politique de prévention dans le domaine de la santé doit être une politique de justice.

Chacune et chacun d'entre nous a droit au meilleur service de santé possible et attend des élus que nous sommes des actions concrètes pour faciliter, pour orienter et pour informer vers un parcours de santé de qualité.

Voilà ce que je tenais à vous dire aujourd'hui en matière de politique de prévention.

Toutefois, nous ne pouvons rien faire sans les citoyens et sans les personnes à qui nous dédions nos politiques de prévention et de solidarité.

Vous connaissez mon attachement à la politique de la ville et ma détermination à mobiliser toutes les énergies pour améliorer la vie dans les quartiers et notamment dans ce quartier de la Galathée, qui a fait l'objet d'une Opération de Renouvellement Urbain.

Nous avons avec tous les acteurs de la politique de la ville construit dans la durée, collectivement, un consensus.

Et la dynamique engagée sur ce quartier était autant l'expression de l'urgence qu'il y avait d'agir, que le signe d'une adhésion, voire d'un enthousiasme.

J'ai bien conscience que l'essentiel désormais se joue dans la mise en œuvre opérationnelle.

Les deuillois souhaitent légitimement se sentir en sécurité dans un lieu propre et animé.

Quel sera donc le rôle du point police ?

Nous avons souhaité que celui-ci soit, aux côtés du point information prévention santé, un point de veille et de vigilance.

La finalisation de la rénovation du quartier de la Galathée marque encore aujourd'hui des problématiques de propreté, de lien social, de sécurité et d'animation, comme je viens de le dire.

Comme nous sommes en politique de veille, nous avons souhaité aux côtés de la police municipale, qui sera quant à elle présente pour veiller au respect de la réglementation et des règles de droit qui organisent le vivre ensemble, mettre en place une permanence régulière du chargé de projet qui aura pour mission d'organiser une veille sur l'ensemble du quartier.

A ce titre, il sera question, comme c'est déjà le cas aujourd'hui, de poursuivre une collaboration constante avec la Gestion Urbaine de Proximité dans un quartier qui vient de sortir de l'Opération de Renouvellement Urbain, mais qui reste en veille.

Vous le savez, nous cherchons toujours à donner du sens à notre action, à renforcer tous les dispositifs pour mieux entendre, mieux écouter, mieux échanger avec les habitants sur la vie de leur quartier, l'objectif étant de donner une dimension nouvelle à l'intervention citoyenne.

Cela constitue d'ailleurs une réponse au sentiment de défiance de certains de nos concitoyens envers les institutions.

Cette reconnaissance de la participation des habitants aux décisions qui les concernent passe par la création des Comités de quartier que nous avons mis en place sur toute la ville, des cafés citoyens et des échanges initiés autour de kiosques-rencontre entre les élus et les deuillois.

Ces dispositifs favorisent l'émergence de la parole et de l'expertise citoyenne.

Dans cet esprit, l'équipement que nous inaugurons aujourd'hui se veut être un lieu de dialogue, d'échange d'informations, d'interpellation et de co-construction des projets qui concernent notre quotidien.

Il s'agit d'une plateforme destinée à orienter vers tous les autres partenaires (Etat, Région, Conseil départemental, Intercommunalité, associations, acteurs de terrain...).

La transversalité sera primordiale pour la réussite de nos objectifs.

Il faudra veiller à rester simple et opérationnel dans la méthodologie.

Ce point police organise par ailleurs des stages de self-défense qui remportent déjà un grand succès, puisque deux groupes sont d'ores et déjà formés avec une liste d'attente pour un troisième.

Cette initiative a été prise par Slimann Tir, mon Adjoint à la sécurité, dont je profite de l'occasion qui m'est donnée pour saluer le dynamisme et la grande disponibilité pour être toujours à l'écoute des deuillois sur le terrain.

Nous le savons, le sentiment d'insécurité lorsqu'on se sent fragile est plus fort que l'insécurité elle-même.

Tout doit être mis en œuvre pour y remédier et pour prévenir tout acte de délinquance et d'incivilité.

Par ailleurs, la permanence d'une conseillère relais du service d'aide aux victimes sera mise en place dans ces locaux.

Enfin Mesdames, Messieurs, mes chers amis, comme vous l'avez sans doute remarqué en traversant la place de la Nation ce matin, un échafaudage est installé autour d'un bloc de marbre de près de 5 mètres de haut.

Après plus de 10 années de travaux et de chantiers, souvent ressentis ou vécus avec difficulté par les habitants du quartier, mais toujours avec bienveillance, la rénovation urbaine dont je viens de parler va prendre fin en 2019.

Les habitants de ce quartier de la Galathée dans lequel nous nous trouvons ce matin, anciens et nouveaux, vont ainsi pouvoir profiter pleinement d'un quartier flambant neuf.

Afin de célébrer la fin de l'ORU par un marqueur fort, notre équipe municipale a décidé de faire sculpter une statue représentant la Galathée sur la place de la Nation.

A travers elle, il s'agit de fédérer les habitants autour du nom de leur quartier, nom historique qui se rattache à l'histoire de la Ville et à l'un de ses châteaux : le château de la Chevrette dans le parc duquel existait une statue représentant Galathée, nymphe de la mer.

La statue a disparu, tout comme le château, mais le nom est resté.

Nous souhaitons faire renaître cette statue et qu'elle recueille l'adhésion de tous les deuillois, chacune et chacun pourra être fier de sa ville, de son quartier, et pourra donc s'approprier cette œuvre d'art en participant au plus près à son élaboration au quotidien.

Cela se terminera par une inauguration festive et un parcours spectacle le samedi 29 juin 2019.

Je remercie Dominique Petitpas, Adjoint au Maire en charge de la culture et Alberto Pereira, Conseiller municipal délégué aux jumelages.

Comme le disait Nelson Mandela : « Tout ce qui est fait pour nous, sans nous, est fait contre nous ».

Je vous propose de nous déplacer au pied de ce bloc de marbre blanc afin d'assister au lancement de cette opération en accompagnant Joana Dos Santos Alves, la sculptrice, pour son premier coup de burin.

Nous nous retrouverons ensuite dans cette salle afin de partager le verre de l'amitié.

Merci de votre attention.